

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 01 DU 25 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier, le conseil municipal de la commune de VEYSSILIEU, légalement convoqué le vingt janvier 2024, s'est réuni en session extraordinaire, à 19 heures 32, à la Mairie de VEYSSILIEU, sous la présidence de Madame Alexandra CONTAMIN, Maire.

PRESENTS : Alexandra CONTAMIN, Stéphane MATHIS, Stéphanie PINZETTA, Éric POUGET, Sophie GIORGI, Christian LEFEBVRE, Sabrina SCHIZZI, Eliane RAIDELET, Clément SICRET.

ABSENTS EXCUSES : Daphnée FERRET donne pouvoir à Alexandra CONTAMIN, Felipe TAVARES

SECRETAIRE : Stéphane MATHIS

Compte-rendu de la dernière séance :

Adopté à l'unanimité des présents

1 - DELIBERATION : Choix du devis pour le nettoyage du toit et des chenaux de l'église.

Madame le Maire rappelle :

- qu'il devient urgent de faire nettoyer le toit et les chenaux de l'église. Ces derniers sont bouchés et avec la pluie, les murs de l'église sont détremés. Pour le toit des petits arbres sont en train de pousser, et qu'il y a toujours une poutre du plancher sous le cadran du clocher qui est en mauvais état.

- que le conseil en avait déjà débattu en question diverses mais sans voter.

Deux devis avaient été demandés. La troisième entreprise n'a pas pris position car le coût de la location de matérielle était trop élevé.

Entreprises	Entretien et traitement anti mousse toiture église	Entretien, nettoyage chenaux église	Remplacement plancher bois du clocher	Cout Total TTC
RCZ TOITURE	825,00 € TTC	2 189,00 € TTC	2 200,00 € TTC	5 214,00 € TTC
HUGONNARD				13 200,00 TTC

Madame le Maire propose donc d'opter, comme évoqué lors des questions diverses, pour le devis de RCZ TOITURE.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

2024/01/01 : Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

APPROUVE, à l'unanimité, la proposition de Madame le Maire,

DECIDE de choisir les devis de l'entreprise RCZ TOITURE

DONNE tous pouvoirs à Madame le Maire pour l'exécution de la présente délibération,

2 - DELIBERATION : Approbation du plan de financement de l'église

Madame Daphnée FERRET étant absente, Madame le maire prend la parole en remplacement de Madame Daphnée FERRET, adjointe aux finances, en charge du dossier de subvention des travaux de l'église.

Mme le maire rappelle que la circulaire d'appel à projet de la Préfecture de l'Isère du 27 Octobre 2023 sur les subventions DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) intègre des projets de sécurisation des bâtiments publics, y compris les lieux de culte.

L'église a besoin de travaux de sécurisation et de rénovation assez conséquent au niveau de la charpente, des vitraux et de la maçonnerie. En effet, ce bâtiment n'a pas été entretenu régulièrement.

Nous avons identifié 4 postes de travaux :

- Sécurisation du plancher bois au niveau du clocher qui est fortement détérioré, dépose du plancher existant et remplacement en totalité.
- Toiture avec présence de mousse, et pousse d'un arbre sur le toit, chêneaux bouchés: nettoyage complet pour sécurisation, et éviter le remplacement totale de la toiture encore en bon état.
- Remplacement d'un vitrail : affaissement en cours du vitrail, vitre cassée d'où présence d'infiltration d'eau à l'intérieur du bâtiment, scellement du vitrail friable.
- Reprise des murs/enduits abimés par infiltration et humidité sur d'environ 80m carré : compte tenu du bâtiment, des matériaux existants traitement uniquement

Depuis 2023, nous avons démarré de nombreuses démarches pour établir des devis, et nous sommes en train de valider les prestataires retenus, pour démarrer des travaux sur 2024.

Nous avons établi, le chiffrage suivant des travaux :

Postes de dépense (détails à fournir)	Lots	Montant HT
RCZ Toiture	1	4 740,00 €
L'ART du Vitrail	2	3 850,00 €
EI. CEDDIA Maçonnerie	3	39 604,00 €
Total		48 194,00 €

Madame le maire propose de valider le plan de financement pour le dossier de subvention DETR, sachant que nous avons obtenu la subvention départementale.

Financement	Montant de la subvention	Date de la demande	Date d'obtention (le cas échéant)
Département 40%	19 278,00 €	03/2023	06/2023 et versement sur les crédits 2025
DETR 20 % Scénario mini	9 638.80 €	01/2024	?
Sous-total (total des subventions publiques)	28 916.80 €		
Autofinancement	19 277.20 €		
TOTAL	48 194.00 €		

Madame Le Maire propose donc de valider le plan de financement pour le dossier de subvention DETR, sachant que nous avons obtenu la subvention départementale en 2023.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

2024/01/02 : Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

APPROUVE à l'unanimité la proposition de Mme le Maire,

DECIDE de valider le plan de financement des travaux de l'église,

DONNE tous pouvoirs à Madame le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

3-QUESTIONS DIVERSES

- VALORISATION DE LA COMMUNE par la CCBD (mise en valeur sur leur site internet), il faut faire des photos de la commune. Christian se propose de faire les photos de qualité,
- L'association départementale des irrigants de l'Isère (ADI38) : AG le 8 février 2024 et table ronde à 14h00 : « l'irrigation a-t-elle un avenir sur notre département et quels sont ses enjeux ». Pas de volontaire,
- Le repas des anciens c'est bien passé, et les colis ont été appréciés,
- Mr MATHIS remercie les bénévoles qui participent à la cantine et à la garderie,
- Les habitants de Bramafan se plaignent des poubelles communales qui sont vites pleines et souhaitent une autre solution ou bien passer sur des poubelles individuelles et enlever les deux grands bacs.
- Cimetière : (cf panneau Pocket) il y a toujours des soucis sur une tombe principalement

Levée de séance à 20h03.

CONTAMIN	Alexandra	
FERRET	Daphnée	Absente
MATHIS	Stéphane	
PINZETTA	Stéphanie	
POUGET	Éric	
GIORGI	Sophie	
LEFEBVRE	Christian	
SCHIZZI	Sabrina	
RAIDELET	Eliane	
SICRET	Clément	
TAVARES	Felipe	Absent